

Condition Centre aéré

Inscription :

- Les inscriptions se font par internet uniquement sur le site : www.asiabe.ch
- Seuls les enfants inscrits le reste de l'année dans une structure parascolaire de l'ASIABE sont accueillis durant les centres aérés.
- Le nombre de participants par jour étant limité à 16, les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée.
- Les inscriptions se font par jour. Au minimum 2 jours par semaine.

Règlement :

- Durant le centre aéré, les enfants s'engagent à respecter les règles de bonnes conduite et de sécurité fixées par l'ASIABE.
- Les téléphones ou autres appareils électroniques ne sont pas acceptés
- Renvois - En cas de non-respect des règles fixées par l'ASIABE et si aucune solution n'est trouvée, nous nous réservons le droit de renvoyer un enfant.
- Responsabilité – Durant les centres aérés, si la/le responsable n'arrive pas à joindre une personne qui a l'autorité parentale, et/ou en cas d'urgence, maladie, accident ou autres, l'adulte inscrivant son enfant autorise la/le responsable à prendre toutes mesures qu'il jugera nécessaire.

Tarif, prix par jour : (petit-déjeuner, dîner et goûter compris)

Revenu brut annuel CHF	Prix par jour CHF
>6000	41
60001-66000	45
66001-72000	49
72001-78000	52
78001-84000	56
84001-90000	60
90001-96000	64
96001-102000	68
102001-108000	71
108001-114000	75
114001-120000	79
120001-126000	83
126001-132000	87
132001-138000	91
138001-144000	94
144001-150000	98
>150001	102

Un rabais fratrie de 20% est accordé sur le tarif du deuxième enfants et de 30% sur le tarif du 3^{ème} enfants.

En cas de difficulté financière, vous pouvez prendre contact avec nous afin de trouver un arrangement sur les modalités de paiement.

Conditions d'annulation :

- Les éventuelles annulations doivent nous être adressée par email ou par courrier postal
- En cas de désistement des frais peuvent vous être facturés sauf en cas de force majeur et sur justificatif :
 - Jusqu'à 30 jours avant le centre aéré : aucun frais
 - Moins de 30 jours avant le début du centre aéré: 75% de la somme due
- En cas de décisions des autorités, ou d'événement exceptionnel, si le centre aéré ne peut avoir lieu, l'ASIABE contactera les familles pour organiser le remboursement

Sévery, janvier 2023